



Service de  
l'urbanisme

Police des constructions

Formulaire de demande de permis d'abattage d'arbre(s)

No A- \_\_\_\_\_ (laisser vide)

Autorisation communale pour demande d'abattage d'arbre(s) selon l'art. 5 s. LPNMS, l'art. 15 s. RPLNMS et le règlement communal de protection des arbres.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

(laisser vide)

(laisser vide)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville d'Yverdon-les-Bains, Service de l'urbanisme.

LOCALISATION DE L'ARBRE

Adresse : Quartier de la Prarie 6 - 1400 Yverdon-les-Bains

No(s) parcelle(s) : 1716 No(s) ECA : 3172

Essence(s) : Pin Sylvestre Ø à 130 cm du sol : \_\_\_\_\_

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOBILIERE  Destinataire des factures

Prénom, nom : Anna Maria et Pierrick THEVENAZ et carine madeleine LIARDET

Adresse : pa Régie Cahrles Decker SA - Rue de la Plaine 38 - CP 411

NP : 1401 Localité : Yverdon-les-Bains

Téléphone : 024/423.45.45 Courriel : smutruX@regiedecker.ch

REQUERANT  Destinataire des factures

Prénom, nom : Régie Immobilière Charles Decker SA

Adresse : Rue de la Plaine 38 - Case postale 411

NP : 1401 Localité : Yverdon-les-Bains

Téléphone : 024/423.45.45 Courriel : smutruX@regiedecker.ch

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NP : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Suite aux chutes de neige du 21.11.2024 de nombreuses branches se sont cassées.

Après discussions avec la maison ART VERT Sàrl et pour des raisons de sécurité, il

s'avère nécessaire d'abattre cet arbre.

### PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)

Essences prévues : Cercis siliquastrum 12/14

Taille : 12/14

Délai de plantation : Automne 2025

En cas de non compensation, une taxe oscillant entre Fr. 400.- et Fr. 1'000.- sera perçue, conformément à l'article 5 du règlement communal de protection des arbres.

### DATES ET SIGNATURES

Propriétaire*	Requérant	Destinataire de la facture
Date	Date 5 juin 2025 Régie Immobilière Charles Decker SA Rue de la Plaine 38 Case postale 1401 Yverdon-les-Bains Tél. 024 423 45 45 Fax 024 423 45 55	Date
Signature	Signature	Signature

\* Par sa signature, le propriétaire autorise le responsable des espaces verts ou son adjoint à venir effectuer un contrôle des arbres à abatte sur place en son absence.

Art. 103 al. 1 LATC : « aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé ».

Art. 105 al. 1 LATC : « La municipalité, à son défaut le département, est en droit de faire suspendre et, le cas échéant, supprimer ou modifier, aux frais du propriétaire, tous travaux qui ne sont pas conforme aux prescriptions légales et réglementaires ».

### DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- 1x Le présent formulaire dûment rempli et signé
- 2x Extraits cartographique avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s) ([www.mapnv.ch](http://www.mapnv.ch))
- 2x Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

**Les dossiers incomplets seront retournés à leurs expéditeurs avant d'être traités.**